

# **Poulinage**

## **MESURES SANITAIRES: HYGIÈNE ET BONNES PRATIQUES D'ELEVAGE**

# Ne pas transporter la jument au cours du dernier mois de gestation et éviter les stress. Grand box de poulinage (4x4m): désinfecté, non glissant, propre, largement paillé et ventilé. Disposer de lumière, eau chaude, bande de queue, lacs, surveillance et aide à proximité. Lors d'un poulinage anormal APPEL IMMÉDIAT DU VÉTÉRINAIRE Marcher la jument si elle est agitée.

### TRAITEMENT: MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE

### Signes anormaux autour du poulinage

- Présence d'une membrane rouge plus ou moins veloutée à la vulve (décollement placentaire).
- Perte des eaux puis absence de contractions.
- Perte des eaux puis contractions et efforts expulsifs sans progression visible du poulain.
- Sortie d'un seul sabot antérieur ou des deux sabots antérieurs mais sans naseaux au niveau des boulets.
- Sortie des sabots postérieurs.
- Hémorragie.

### Stratégie de traitement

- Si expulsion des eaux fœtales, contractions, puis apparition des pieds antérieurs et naseaux aux boulets : laisser pouliner normalement, sans traction excessive.
- Tout autre cas de figure : appeler le vétérinaire le plus proche.
- Poulain naissant sans respirer : le frotter (paille, linge), vérifier l'absence de liquide dans les naseaux, fermer la bouche et une narine puis souffler profondément dans l'autre narine.

### Evaluation de l'efficacité du traitement

Expulsion d'un poulain vivant.

### CRITÈRES D'ALERTE SANITAIRE - APPEL ET VISITE DU VÉTÉRINAIRE

- Poulinage se préparant avant 320 jours ou tardant après 365 jours de gestation.
- Tout signe de maladie en fin de gestation (écoulements, fièvre, perte de lait, coliques, etc).
- Poulinage anormal, contractions ou coliques persistant après expulsion du poulain.